



GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 12 JUILLET 1766.

De LISBONNE, le 3 Juin.

On a reçu avis de la *Baye de Tous-les-Saints* qu'au mois de May dernier la Flotte de retour étoit prête à en partir avec une Cargaison, consistant entre autres en 14 mille caisses de sucre.

De TURIN, le 18 Juin.

Sa Majesté a ordonné aux Evêques & aux Juges de ses Etats de prendre les mesures nécessaires pour qu'on veille dans leurs Diocèses & Départemens respectifs, à l'entière exécution du Manifeste du Sénat, relativement aux attroupemens des fainéans & gens sans aveu. Le Préfet de cette Capitale a déjà écrit en conséquence une lettre circulaire aux Syndics, Conseillers & autres, de l'Hôtel de Ville de cette Communauté; & le Cardinal Rovero, nôtre Archevêque, a fait publier un Mandement

par lequel il est ordonné à tous les Curés, Recteurs, Sacristains, Chapelains & Prêtres Séculars ou Réguliers de ce Diocèse d'empêcher absolument qu'on ne mendiat dans leurs Eglises.

De Nice, le 8 Juin.

Un Forçat des Galeres qui sont dans le Port de *Villefranche*, ayant été atteint & convaincu d'avoir jetté par terre l'Hostie consacrée qu'il avoit reçue à la Communion, a été condamné par le Sénat de cette Ville à être pendu & jetté ensuite au feu. Le Roi a confirmé ce Jugement qui a été exécuté ici hier. Un autre Forçat avoit retenu le bras du criminel au moment que celui-ci se disposoit à ramasser l'Hostie dans le dessein d'y donner des coups de couteau, pour en faire, disoit-il, sortir du sang. Sa Majesté, ayant été informée du zèle de celui qui avoit empêché cette nouvelle profanation, a ordonné qu'on le fit sortir de la chaîne à laquelle

il avoit été condamné pour fait de contrebande.

De CADIX le 6 Juin.

Le Vaisseau de guerre *Espagnol* la *Princesse* & la Frégate de guerre *Angloise* le *Deal-Castle* arriverent dernièrement en cette Baye : le premier vient de *Cartagene du Levant* & l'autre de *Gibraltar*. L'*Amazone*, Frégate de guerre *Hollandoise*, appareilla, le 3, pour la *Hollande*.

On mande d'*Algesiras* que l'Ambassadeur du Roi de *Maroc* y est arrivé avec sa suite & les présens destinés au Roi. Ces présens consistent en quatre chevaux, autant de chameaux & un pareil nombre de dromadaires : il devoit y avoir aussi un lion ; mais on dit, que cet animal, ayant brisé sa cage à *Tanger*, s'est échappé & a gagné la campagne. L'Ambassadeur *Mauve* a resté quelques jours à *Algesiras* d'où il est parti pour *Madrid* escorté d'un détachement que lui a donné le Commandant des Lignes de *S. Roch*.

De PARIS le 30 Juin.

Adrien-Maurice Duc de *Noailles* Pair & premier Maréchal de *France* : Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or ; Gouverneur & Capitaine Général des Comtés & *Vigueries* de *Roussillon*, *Consent* & *Cerdagne* ; Gouverneur des Villes & Citadelle de *Perpignan* ; Ministre d'Etat ; ci-devant Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps du Roi ; Gouverneur & Capitaine des Chasses de *Saint-Germain-en-Laye* & Capitaine Général des Troupes de Sa Majesté *Catholique*, est mort, le 24 de ce mois, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge, étant né le 29 Septembre 1678. Le Maréchal de *Noailles* a servi pendant soixante-quatorze ans le Roi, dans ses Conseils, dans les négociations & dans les armées ; & en toute occasion il s'est distingué par ses lumières, son zèle, son désintéressement & sa capacité.

De LONDRES, le 24 Juin.

Le 19 de ce mois, le Roi ; étant

en son Conseil, signa 20 Océtois pour des Terres dans la *Floride Orientale* en faveur de quelques Personnes de rang & de fortune, qui se proposent d'y former incessamment des Etablissmens, vû qu'il appert que l'air y est pur, le terroir fertile & propre à cultiver du Sucre, du Coton, & de l'Indigo, outre les productions spontanées du Pays. On continuë à faire dans les trois Royaumes des envois très considérables de Marchandises & de Manufactures pour l'*Amerique Septentrionale* & les *Indes Occidentales*. D'un autre côté, on apprend, que les *Espagnols* ont enlevé 7 Bâtimens *Anglois* dans ce Pays-là, partis de la *Barbade* & de la *Providence* pour la *Nouvelle-Espagne* ; & que nos Amiraux dans cette partie du monde avoient détaché des Frégates pour s'instruire du fait & en demander satisfaction.

Hier, il arriva une Malle de la *Nouvelle-York*. Suivant les Lettres des Provinces du *Continent* des derniers jours d'*Avril* & des premiers de *Mai*, qu'elle nous a apportées, la révocation de l'Acte du *Timbre* n'étoit pas encore généralement connuë dans toutes les Colonies ; Mais dans celles où elle étoit parvenuë, on avoit fait de grandes Réjouissances publiques. Les affaires du Commerce avec la *Grande-Bretagne* & l'*Irlande* s'y rétablissent sur un pié plus étendu que jamais. On y regardoit Mr. *Pitt* comme le *Liberateur de la Patrie* : Dans plusieurs endroits on avoit établi des Soucriptions destinées à élever des Monumens pour éterniser sa mémoire.

Aujourd'hui, les Propriétaires des Billets du *Canada* ont tenu une Assemblée, dans laquelle il a été question de produire & attester leurs créances afin de les envoyer en *France* pour être liquidées.

Du 27

Quelques Dépêches, arrivées de l'*Amerique Septentrionale* le 23 de ce mois, ont donné lieu à plusieurs entretiens entre les Ministres du Roi.

La Chaloupe, dépêchée à la *Nouvelle-York* par les Négocians de *Londres*, & qui fit voile de *Plymouth* le 20 Mars dernier, ayant fait un voie d'eau au 29me. degré de latitude & au 51me. de longitude *Occidentale*, fut assistée le 13 Mai par un Navire, qui l'a conduit le 21 à *Bristol*. C'est pourquoi la Nouvelle de la revocation de l'Acte du *Timbre* n'étoit pas généralement connuë dans tout le Continent au départ du Paquet Bot, qui fit voile de la *Nouvelle York* le 7 du même mois de Mai, & qui arriva à *Falmouth* le 22 du présent mois de Juin. Les Dépêches, expédiées aux Gouverneurs de ces Colonies en conséquence de cette révocation, ne leur étoient pas encore parvenuës au départ de ce Baquet-Bot ; en sorte que le Peuple étoit toujours dans l'impatience d'apprendre de source une Nouvelle si agréable pour l'*Amérique* & si propre à rétablir l'amitié & la bonne harmonie entre la *Grande Bretagne* & ses Colonies de l'*Amérique*. Les Dépêches des Gouverneurs portent, dit-on, entre autres, que dans plusieurs Provinces le Peuple avoit prémédité des desseins dangereux à la tranquillité publique & aux liaisons intimes, qui doivent naturellement subsister entre l'*Angleterre* & ses Colonies, au cas que l'Acte en question n'eût pas été révoqué ; Et il paroît, que toutes les précautions des Gouverneurs n'auroient pas été capables de mettre des bornes aux voies de fait, auxquelles ce Peuple se fût certainement livré : Mais maintenant il n'y a plus rien à craindre par rapport à l'Acte du *Timbre*. Il reste seulement à savoir, si les *Américains* se feront conformés volontairement & sans répugnance à toutes les stipulations de l'Acte pour assurer leur dépendance de la Couronne *Britannique*. La prochaine Malle de la *Nouvelle-York* nous apprendra leurs dispositions à cet égard. L'*Egmont*, Frégate du Roi, arrivée le 24 de cette Colonie à *Portsmouth*, a aussi apporté des Dépê-

ches de la part des Gouverneurs des différentes Provinces de l'*Amérique-Septentrionale*.

Le 22 le Gouvernement expédia la Frégate, l'*Avanture*, avec des Dépêches à Mr. *Lyttleton*, Gouverneur de la *Jamaïque*, & aux Commandans des Vaisseaux du Roi aux *Indes Occidentales*. Mr. *Lyttleton* est, dit-on, rappelé. Les Amiraux sont chargés de faire d'exactes recherches au sujet de l'enlèvement de plusieurs Bâtimens *Anglois* dans ces Mers-là par les *Espagnols*. On assure, que le Duc de *Richmond*, Secrétaire d'Etat, a fait au Prince de *Mafferan*, Ambassadeur d'*Espagne*, de sérieuses Représentations sur ce sujet, & sur l'affaire de la Rançon de *Manille* dans une Conférence, qu'ils ont euë avant hier.

Le Comte de *Guerchy*, Ambassadeur du Roi de *France*, est parti pour aller passer quelque tems à *Paris*. Mr. *Durand*, qui fait par *interim* les fonctions de Ministre de S. M. *Très-Chrétienne*, a déjà eu quelques entretiens avec les Ministres du Roi.

Le Général *Pultney* résigna hier le Poste de Gouverneur de *Hull*, & celui de Colonel du 13me. Régiment d'Infanterie. Le Roi a conféré le Régiment au Duc de *Glocester* ; & le Gouvernement est réservé au Général *Irwin*, Gouverneur de *Gibraltar*, qui s'est acquis beaucoup de reputation par sa conduite dans le dernier démêlé avec le Gouverneur *Espagnol* de *St. Roch*.

Le Colonel *O. Hara*, Gouverneur de *Sénégal* sur la Côte d'*Afrique*, a envoyé à la Cour des Copies de quelques Traités de paix & de commerce, qu'il a conclus avec les Princes de cette partie de la Côte. On dit, qu'ils sont très-avantageux à l'*Angleterre* ; & que les *Moures*, qui apportent les Gommees de l'intérieur du Pays, auront le libre passage jusqu'aux Forts & Et. bliffemens *Anglois* sur les Côtes de ce Pays là. Il part aujourd'hui un Exprès, pour aller remettre des Instructions à Mr. *O. Hara*.

Les Partisans de la Compagnie des Indes travaillent à justifier la conduite qu'ont tenuë les Directeurs dans l'Assemblée générale le 18 de ce mois: Ils insinuent, qu'il est à propos d'attendre des Dépêches mieux détaillées & plus décisives de la part du Lord *Clive*, avant que de convenir d'une augmentation de Dividendes, &c. En attendant, les Directeurs sont vivement censurés, & les Actions de la Compagnie sont dans un état variable.

De HAMBOURG le 2 Juillet.

Suivant les Lettres de *Stockholm* du 17 Juin le Committé Secret a donné à connoître aux Etats du Royaume, qu'on en a agi quelque fois assez particulièrement à l'égard de la collation des Emplois. Le Baron *Gustave Reuterholm* avoit été entre autres nommé le 19 Mai 1762. Commissaire de la Banque avec plein Appointement. Cette nomination s'étoit faite sur un fondement singulier. Le Maréchal du Pays avoit fait connoître à la Députation de la Banque, que le Baron *Reuterholm*, se disoit à porter à la Dictature de l'Ordre *Equestre* quelques Représentations contre l'économie de la Banque: Surquoi la Députation, pour empêcher que par ces Représentations les esprits déjà divisés, ne le fussent davantage, avoit résolu de gratifier le Baron *Reuterholm* de cette façon; Et, pour que la Banque ne s'attirat du chagrin à ses propres fraix, en mettant au nombre de ses Officiers actuels le Baron *Reuterholm*, qui ne lui paroissoit pas des plus affectionnés, la Députation trouva bon de lui assigner l'Appointement complet, en l'affranchissant entièrement du service, à la réserve de l'inspection des Terres hypothéquées à la Banque dans telle Province, qu'il choisiroit pour sa résidence.

Le Committé Secret a de plus donné à connoître aux Etats, que l'état des Salaires à la Banque s'est extraordinairement accru.

En 1739 lorsque la Banque, en conformité de sa fondation, n'étoit pourvuë que d'argent comptant, ou du moins qu'il ne rouloit point de Billets au delà des Espèces qu'elle avoit en caisse, l'état des Salaires étoit bien modique en comparaison de ce qu'il est aujourd'hui. Ce changement a été produit par l'augmentation des Officiers, & l'habitude qu'on a prise de payer les Appointemens en Ecus.

En 1739 il en a coûté à la Banque 20626 Thalers, 17 Oer & un tiers, monnoie de cuivre.

En 1764 les Salaires ont absorbé la Somme de 875 mille 349 Thalers, 29 Oer, monnoie de cuivre.

Sur le même principe, les Honoraires des chargés de plein pouvoir de la Banque ont monté en 1739 à 1728 Ecus en Carolines, & en 1764 à 70500 Thalers, monnoie de cuivre.

Les fraix, qu'ont occasionnés les petits Billeets de Banque, mis en vogue en 1745, ont été en 1746 à 17865 Thalers, 8 Oer, monnoie de cuivre; & depuis jusqu'en 1764 ils sont montés à 4 millions, 64 mille, 961 Thalers, 28 Oer.

Pour maintenir ce Système, la Banque a établi à ses fraix un Moulin à papier, qui lui coûte.

106 Ducats.

4224 Ecus, 23 Escalins.

2000 Florins, argent de *Hollande*,
896824 Thalers, Monnoie de cuivre.

O a payé du vieux Linge à *Hambourg* 2600 Ecus en Espèces.

384447 Thalers, 17 Oer, en Lettres de change & cuivre.

En outre, la Députation de la Banque a jugé à propos de se pourvoir d'un Magasin en propre pour le vieux Linge; Et ce Magasin lui a coûté 24000 Thalers, monnoie de cuivre.

De cette façon, dit le Committé Secret en finissant son Mémoire, & si l'on continuë la même économie, tout le gain de la Banque sera bien-tôt absorbé.

N. 56.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE
DU 12. JUILLET 1766.

De Florence le 26 Juin.

Mgr. l'Archiduc Grand Duc & Madame l'Archiduchesse Grande Duchesse étant partis mardi 24 de bon matin de la *Villa dell Imperiale*, arrivèrent vers les 8 heures & demie à la porte *Romaine* & furent salués de 100 pièces de canon.

Leurs Alteffes Royales y étoient attendues par quantité de Noblesse & firent leur entrée en cette Capitale de la maniere suivante.

Un Archer à cheval ouvroit la marche, & étoit suivi d'un détachement de 100 Dragons.

Ensuite venoient un Officier des Ecuries Royales en Uniforme bleu galonné d'or : 12 chevaux de main de S. A. R. conduits par autant de palfreniers : la livrée de M. M. les Chambellans, Conseillers d'Etat & Grands Officiers de la Cour : celle de L. L. A. A. R. R. : les Officiers de leur maison les uns en Uniforme écarlate, veste de soye verte galonnée d'or, les autres en uniforme bleu garni d'un double galon d'or ; Leurs Pages vêtus de velours cramoisi galonné d'or sur toutes les coutures ; les Trompettes & Tymballes de la Garde Noble ; Deux Fouriers en uniforme gros bleu richement galonné d'or : M. M. les Chambellans & autres possédans des emplois de la Cour marchant en deux files : S. A. R. Mgr. le Grand Duc en habit de Drap d'or, couvert de Diamans & d'autres pierres précieuses, ayant le bâton de commandement à la main & montant un superbe, cheval d'Espagne, dont l'équipage étoit aussi chargé de pierreries : Le Grand Ecuyer marchoit à pied à sa gauche, le Vice-Grand-Chambellan à sa droite & chacun d'eux étoit accompagné d'un Ecuyer. La Garde Noble à cheval suivoit immédiatement, ayant les Officiers à sa tête.

Après cela venoient un second Archer à cheval, précédant un Carosse de la Cour attelé de six chevaux, dans lequel étoit le Grand Maître de la Maison de Madame la Grande Duchesse & celui dans lequel étoit S. A. R. toute brillante de Diamans avec Sa Grande Maîtresse sur le devant. Ce carosse étoit suivi de deux Ecuyers, de deux Pages à cheval & de 6 Gardes Nobles ainsi que de 4 autres Carosses tous attelés de 6 chevaux dans lesquels étoient les Dames de la Cour & enfin d'un cinquieme de parade. La marche étoit fermée par une Compagnie de Grenadiers avec sa musique militaire.

Arrivé sur la Place nommée *Place du Grand Duc*, Mgr. l'Archiduc *Leopold* accompagné du Feld-Marechal Marquis de *Botta* alla s'asseoir au bruit du canon des deux Fortereffes sur un Siège d'argent massif, relevé d'or, orné de pierres précieuses & placé sous un Trône, élevé à l'arcade qui forme le milieu de la place ; Le Marquis de *Botta*, M. M. les Conseillers d'Etat, Chambellans &c. se rangerent sur la Droite & au bas de ce Trône, & le Vice-Grand-Chambellan ainsi que le premier Magistrat & les plus anciens Membres de ce Corps sur la gauche.

Madame l'Archiduchesse étoit avec toute la Cour sur une terrasse du vieux Palais, d'où Elle vit la cérémonie.

Mgr. le Grand-Duc s'étant placé comme on vient de le dire, un Héraut lut à haute voix l'ordre par lequel S. A. R. intimoit aux Sujets, Vassaux, Feudataires & lieux soumis au Grand-Duché de *Toscane* de venir prêter

ter pendant la matinée du 24 l'obéissance, l'hommage & le Tribut, suivant l'ordre dans lequel ils seroient appelés.

Le premier qui le fut, étoit un homme à cheval, vêtu de velours cramouisi, l'équipage dé même, & qui representoit la ville de *Pise*, & portoit à la main un petit Drapeau aux armes de cette ville & un autre drapeau envoyé par les Comtes de *Maremma*. Il fut immédiatement suivi par 130 hommes aussi à cheval, qui representoient les Villes, Terres, Châteaux &c. du Domaine de *Florence*, auquel celui de *Pise* est annexé. Ils étoient divisés en deux lignes au milieu desquelles paroissoient les Feudataires ou hommes à cheval, envoyés par les Possesseurs de terres Fiefs &c. avec des Estaffiers portans des Banderoles de soye blanche sur lesquelles on lisoit en grand Caractere les noms de ces differens lieux & Terres &c. Des Trompettes marchoit à leur tête.

Quatre Chars extrêmement bien decorés & envoyés des Terres de *Barga*, de *Fucecchio*, di *Monte Catini* & de *Montopoli*, anciennes conquêtes du peuple *Florentin*, lesquels avoient servi autrefois à porter à Saint *Jean-Baptiste* un Tribut de Cierges, passerent ensuite devant S. A. R. ainsi que le superbe char donné autrefois par la monnoye de *Florence* & consacré au même usage: ce dernier char au haut duquel est l'effigie du Saint, étoit tiré par 6 chevaux harnachés à l'antique, les Conducteurs vêtus de même, & suivis de quelques prisonniers delivrés des prisons *delle Stinhe*, qui portoit à la main une branche d'olivier.

L'Etat de *Siene* étoit représenté par un homme à cheval envoyé par la ville de ce nom, vêtu de velours blanc & noir, portant sur ce vêtement les armes de la même ville, il tenoit d'une main un petit drapeau aussi de semblable velours & de l'autre un grand Vase d'argent, où étoit sculptée une Louve allaitant *Romulus* & *Remus*.

Après lui paroissoient deux Etendards précédés de Trompettes: on voyoit sur l'un une Brébis qui forme les armes de nos manufactures de Laine, & sur l'autre une Porte, qui forme celles de nos manufactures de soye. Ces Etendards étoient portés par deux hommes à cheval magnifiquement vêtus. Les Feudataires du Domaine *Siensis*, tous à cheval marchoit après eux, accompagnés chacun d'un homme de livrée & de differens hommes à cheval en casque noire portans près de 100 Etendards ou Banderoles de velours blanc bordés de noir avec les Armes de *Siene* & les noms de differents lieux, Terres &c. Enfin on voyoit le chariot attelé de 3 chevaux, sur lequel de jeunes Gens vêtus à l'antique soutenoient la Baniere de Saint *Jean*, après laquelle marchoit celle destinée à la course qui doit avoir lieu le jour de *St. Pierre*.

Tout ce qui composoit les différentes Troupes, dont on vient de parler, alla se ranger ensuite sur la place de *St. Jean* & après que la ceremonie fut finie, leurs Alteffes Royales se rendirent à pied à l'Eglise de ce nom, où Elles présenterent au Saint Précurseur une offrande de Cierges, après quoi Elles retournerent à la *Villa dell Imperiale* dans le même ordre qu'elles en étoient venuës.

De VIENNE le 12 Juillet.

La Cour a été en Gala à *Laxembourg* avant-hier 10 de ce mois à l'occasion de la Fête de *Ste. Amelie*, dont Madame l'Archiduchesse IV^e. porte le nom, & S. A. R. a reçu à cette occasion les compliments des Ministres de cette Cour, des Ambassadeurs & Ministres Etrangers & de la principale Noblesse des deux Sexes.

Hier la Cour a encore été en Gala à l'occasion du jour anniversaire de la naissance du Prince *Albert* de *Saxe*.